

Le changement !



maintenant !

Ne rien lâcher !

Au lendemain de la très forte mobilisation du 19 novembre 2013 qui a rassemblé près d'un millier d'archéologues de l'Inrap, des Services Régionaux de l'Archéologie, des services des Collectivités territoriales, du CNRS, des universités et du privé (700 selon la préfecture de police...), il apparaît évident que ceux qui misaient sur la division de la communauté scientifique et qui ont tout fait pour l'entretenir, ont pris un coup derrière la tête. A l'image de la crispation de l'administration au soir du 19 novembre qui, dans un moment d'égarement (?), lâchait un « non ! » à l'injonction de la directrice de Cabinet de mettre en place un cycle de concertation avec l'intersyndicale archéologie... Depuis, le courrier de la directrice de Cabinet nous est parvenu et nous espérons que ceux qui ont tout fait pour éluder un réel débat ne vont pas s'atteler à le pourrir !

Vaincre la concurrence commerciale en archéologie !

Ce 19 novembre 2013, une véritable étape a été franchie. Non seulement parce ce que près de 1000 archéologues étaient dans la rue à Paris, mais aussi parce que se trouvait au sein du cortège de collègues des SRA, des Collectivités territoriales, du CNRS, des universités et du privé. Bien sûr, le gros des troupes était constitué des personnels de l'Inrap, mais la présence des collègues des autres institutions et même du privé était nettement plus que symbolique.

Aujourd'hui, dans les têtes de plus en plus d'archéologues, la sortie du système de concurrence commerciale pour les fouilles apparaît comme la seule solution pour endiguer les dérives actuelles et pérenniser le dispositif d'archéologie préventive. Et si près de 1000 archéologues ont fait l'effort de se déplacer à Paris

pour le hurler, c'est que nous sommes nettement plus nombreux à le penser !!

Il n'y a pas d'autres choix !

Ce qui est sûr aussi aujourd'hui, face à l'augmentation des dérives de la loi de 2003, c'est qu'aujourd'hui ce gouvernement n'a pas d'autres choix que de réformer en profondeur le dispositif actuel. Il en va non seulement du devenir à court terme de l'Inrap (lire page 4) mais aussi de toute l'archéologie préventive. Car si le pronostic vital de l'Inrap est engagé, c'est la discipline dans toutes ses composantes qui est menacée.

Il y a donc urgence aujourd'hui à réformer ce dispositif en profondeur, dans l'intérêt général, pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et pour le devenir de la discipline.

1000 !!!

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE a rassemblé à Paris ce 19 novembre près d'un millier de manifestants de toute la France, DOM compris et de tous horizons : INRAP, SRA, services archéologiques de collectivités territoriales, CNRS, Universités, personnels du privé... Partout en France, sur leur lieu de travail, les défenseurs du service public de l'archéologie ont manifesté leur solidarité avec la manifestation parisienne.

Grande première sur les sujets d'archéologie, après la manifestation, une délégation a été reçue rue de Valois par Madame Engel, directrice de Cabinet de la ministre. D. Guérin, conseiller social, I. Maréchal, adjointe au directeur général du Patrimoine, M. Drouet, directeur de la sous-direction de l'archéologie et M. Thyss, secrétariat général du MCC, étaient également présents.





Le Ministère a pris la mesure de cette mobilisation, que la Directrice de Cabinet juge incontestable. Après le rappel des revendications portées par la délégation intersyndicale (fin de la mise en concurrence commerciale, création d'un véritable pôle public de l'archéologie), la délégation a souligné l'absence totale de dialogue avec le Ministère sur les attendus des réformes en préparation et sur le volet archéologie de la loi Patrimoine : à aucun moment il n'a été possible, depuis le changement de majorité, d'aborder sur le fond le moyen de sortir l'archéologie du système libéral introduit en 2003. Le sujet a toujours été tabou, de la même manière, il n'a jamais été possible d'avoir un bilan social de la mise en concurrence. Ce soir les archéologues des sociétés privées présents dans la délégation ont apporté le témoignage poignant de la gravité de la situation et des méfaits du dumping social.

Un pied dans la porte !

La directrice de Cabinet s'est engagée à produire dans les 24 heures un communiqué précisant les engagements du Ministère en réponse à ce puissant mouvement de mobilisation. Le 14 janvier, la ministre présentera son projet de loi Patrimoine. D'ici là, le ministère s'engage à mettre en place un cycle de réunions avec l'intersyndicale afin de confronter les propositions du ministère et celles des organisations représentatives des personnels. La directrice de Cabinet s'est engagée à ce que tous les sujets soient traités sans tabou !!

Il nous aura fallu bientôt 18 mois et une manif monstre pour obtenir simplement le droit de discuter !!

L'intersyndicale appelle les personnels à amplifier la mobilisation contre ce ministère qui, derrière une volonté affichée de dialogue, n'a pas le courage de mener, dans l'intérêt général, les réformes rendues nécessaire par les dérives du système actuel.

Aujourd'hui, les archéologues ont démontré que le courage, l'engagement et la mobilisation pouvaient s'opposer à la lâcheté politique et à l'indigence des propositions de ce gouvernement.



Communiqué de l'intersyndicale archéologie, SGPA CGT-Culture/SUD Culture Solidaires/ Snac-FSU/CNT-CCS du 19 novembre au soir



La tête dans le sable

Le Conseil d'administration de l'Inrap vient d'offrir une nouvelle illustration de l'autisme des tutelles face à l'avenir de l'archéologie préventive. La baisse prévisible de l'activité de fouille met en danger l'Inrap et augure d'une crise majeure à l'horizon 2015. Une réaction, un engagement des tutelles ? Silence radio...

Le Conseil d'administration de novembre est, comme chaque année, principalement consacré à l'adoption du budget prévisionnel de l'année à venir. Le BP 2014 proposé au vote est, en apparence, en quasi reconduction de celui de l'année 2013. En réalité, il traduit une baisse importante de l'activité de fouille et, sans remise en cause de la concurrence commerciale en archéologie préventive, augure d'une crise majeure à l'horizon 2015.

Malgré une baisse drastique des moyens opérationnels (-35% du nombre moyen de jours-hommes par hectare sur les opérations de fouille de l'Inrap entre 2006 et 2012 cf. communiqué CGT à l'issu du CA du 18 avril 2013 : <http://www.cgt-culture.fr/spip.php?article1743>), l'établissement continue de perdre des parts de marché. En 2012, année exceptionnelle, l'Inrap avait consacré un peu plus de 192 000 jours-homme (j-h) à l'activité de fouille. « Dans un contexte de concurrence de plus en plus accrue », le prévisionnel pour l'année 2013 limite les dégâts à 184 000 j-h (-4%). Mais « les perspectives d'activité s'inscrivent en net recul par rapport aux exercices précédents », avec 170 000 j-h au budget prévisionnel 2014 (-11,5% par rapport à 2012, soit entre 110 et 130 équivalents temps plein travaillés (ETPT) en moins).

Si l'affichage n'est déjà pas brillant, la réalité est bien pire. Les 170 000 j-h inscrits au budget prévisionnel 2014 ne pourront être atteints qu'en puisant dans les « réserves » de post-fouilles accumulées sur les dernières années, notamment en 2012. Les hypothèses budgétaires sont en effet construites sur un prévisionnel de 42% d'activité « terrain » et 58% d'activité « post-fouille ». Ce qui donne pour 2015, une fois ces post-fouilles achevées et sous réserve que l'Inrap ne perde pas davantage de parts de marché, un socle d'activité aux environs de 140 000 j-h. Soit une baisse prévisible de l'activité fouille de 26% et de presque 300 ETPT par rapport à 2012. Et des centaines de collègues qui risquent de se retrouver au chômage.

Interpellées sur cette situation, les tutelles font la politique de l'autruche et n'ont apporté aucune réponse aux administrateurs élus des personnels...

Les personnels ont montré le 19 novembre qu'ils étaient prêts à se mobiliser massivement pour la défense du service public de l'archéologie.

Avec de telles perspectives pour l'activité et l'emploi à l'Inrap, nous ne sommes qu'au début de la mobilisation !!

■ Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture ▶ novembre 2013

■ Nom : Prénom :

■ Adresse : Région :

■ Tel : Email : INRAP SRA Autre :

■ A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

■ Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> ■ 4 ■